

SOMMAIRE

- **Evaluations nationales :** Signez la pétition intersyndicale !
- **Animations pédagogiques en « constellation » :** Une attaque supplémentaire contre nos conditions de travail, nos ORS et notre liberté pédagogique !
- **Revendications de rentrée :** FO demande audience auprès du Ministre
- **Salaires :** L'enfumage du « Grenelle des professeurs » de Blanquer !

Evaluations nationales... Comme si de rien n'était !...



Alors que nous subissons une rentrée scolaire sans précédent, le Ministre maintient la tenue des évaluations nationales.

Les enseignants méritent davantage de confiance, dans le cadre de leur liberté pédagogique, pour mettre en œuvre les outils d'évaluations diagnostiques afin de construire les situations d'apprentissages pour leurs élèves.

Les évaluations nationales voulues par le Ministère font craindre la multiplication des dispositifs de remédiation trop individualisés, une vision normée des apprentissages et des formes pédagogiques basées sur les entraînements mécaniques, la répétition et l'automatisation qui ne permettent pas d'accéder à la compréhension.

Ces outils d'évaluation ne doivent pas être imposés aux équipes !

Ni les enseignants, ni les élèves ne peuvent trouver un intérêt à la passation de ces évaluations nationales, encore moins cette année ! Elles doivent être suspendues !

Signez la pétition intersyndicale FO-FSU-CGT-SUD-FCPE en ligne



Animations pédagogiques en « constellation » : une attaque de plus contre nos droits, prenant appui sur l'accompagnement PPCR...



Ce n'est plus de la formation mais du formatage !

En cette rentrée, la réforme de la formation continue qui s'appuie sur l'accompagnement prévu par PPCR (protocole non signé et toujours rejeté par FO) se déploie dans les départements. Cette formation prévoit que chaque enseignant soit accompagné dans les 6 ans à la fois dans le cadre du plan français et du plan mathématiques.

Des centaines de collègues par département se retrouvent ainsi inscrits dans des « constellations » de 8 enseignants, bien souvent sans avoir été sollicités.

Désignés par les IEN, les enseignants « constellés » sont contraints de participer à une formation sur une thématique imposée.

C'est nier le libre choix des enseignants à une formation individuelle !

Stagiaire à vie !

Dès septembre, tout un programme se met en place : journées de regroupement pour préparer la formation et les visites en classe par les pairs et des conseillers pédagogiques. En fin d'année scolaire, d'autres regroupements pour faire le bilan et prévoir les prolongements sur les années à venir...

Ce dispositif infantilisant vise à remettre en cause la liberté pédagogique et à exercer une pression permanente sur les enseignants dans le cadre des décrets sur l'évaluation de 2017. Un suivi ressemblant étrangement à celui de stagiaires, ce que certains IA-DASEN n'hésitent pas à assumer...

Une étape supplémentaire dans la dislocation de nos obligations statutaires

Dans certains départements, il est question de 30h de formation au lieu des 18h réglementaires. Les personnels n'acceptent pas cette remise en cause de leurs obligations réglementaires de services comme ils n'acceptent pas la logique « d'accompagnement » prévue par PPCR dont FO demande le retrait.

Le SNUDI-FO demande immédiatement audience au ministre pour lui demander l'abandon de ce dispositif et exiger le maintien du libre choix des animations pédagogiques et de la formation continue. Il rappelle que les réunions d'information syndicale sont déductibles des animations pédagogiques à hauteur de 9h.

Résister et défendre nos droits avec le SNUDI FO !

Le ministre annonce un grenelle des enseignants et précise le 8 septembre que la « revalorisation » sera liée à « un changement systémique pour que l'ensemble de la vie des professeurs évolue » ... On ne peut qu'y voir une démarche similaire à celle du gouvernement Valls-Hollande avec son protocole PPCR : quelques miettes contre des modifications profondes de nos droits statutaires. Le SNUDI-FO avec la FNEC FP-FO iront dans les réunions ministérielles pour porter la revendication de 183 euros d'augmentation indiciaire dans un premier temps (comme les hospitaliers) pour tous dès maintenant sans contrepartie et l'ouverture immédiate de négociations en vue d'un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000 (18 % en plus) !

Conditions de la rentrée : FO demande audience au Ministre



Monsieur le Ministre,
Notre fédération vous demande une audience en urgence pour porter les revendications des personnels en cette rentrée, qui est loin d'être « normale ».

Pour que les personnels puissent travailler dans des conditions normales, les moyens doivent être donnés, les postes nécessaires doivent être créés, les missions de l'école et de ses personnels doivent être rétablies.

Dans de nombreuses écoles et établissements, la surcharge des effectifs, au-delà de 30 élèves par classe, est devenue la règle.

Les personnels sont confrontés à des situations impossibles, engendrées par la mise en place des protocoles et des mesures « sanitaires » : des malaises d'élèves ne pouvant plus respirer pour cause de masque, des cantines scolaires fermées pour éviter les brassages....

[Lire la suite...](#)

Salaires : Blanquer lance le « Grenelle des Professeurs...



[Lire la suite...](#)

Le ministre Blanquer annonce qu'il lance « un Grenelle des professeurs ».

Cette musique n'est pas nouvelle. Elle était apparue en pleine mobilisation contre la réforme de retraites, qui a certes été pour le moment retardée mais qui reste d'actualité.

Alors que les enseignants pouvaient perdre en moyenne 36 % de leur pension, le ministre mettait 500 millions sur la table pour « revaloriser » les enseignants dont 200 millions pour les salaires et 300 millions pour travailler plus en finançant les stages pendant les vacances et les heures supplémentaires dans le second degré.

Les propositions présentées à ce moment-là aux organisations syndicales excluaient la quasi-totalité des personnels de cette pseudo-revalorisation !

Alors que le point d'indice est gelé pour une nouvelle année, et de façon presque ininterrompue depuis 10 ans, de quelle revalorisation parle le ministre ?



**PLUS QUE JAMAIS,
POUR VOUS PROTEGER**

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Bulletin d'adhésion de rentrée à
[télécharger >>ICI<<](#)

Dans ce bulletin d'adhésion spécial de rentrée, vous ne paierez que les 4 derniers mois de l'année 2020 (septembre à décembre 2020) car nous fonctionnons par année civile. En janvier 2021, vous recevrez votre reçu fiscal pour déduire 66% de la somme versée de vos impôts 2021 et vous pourrez alors renouveler votre cotisation pour l'année complète 2021.

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

